



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N° 08

Réunion restreinte du : 06 janvier 2020

A : 14 h 00

Lieu : BOISGUILLAUME

Présidente : Mme Françoise PORTELLO.

Membres présents : Mme Marie Yvonne BEUDIN, M Philippe GRISEL.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Féminines sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délaï de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT U13 FEMININ

Matchs de rattrapage

Poule A

FC DIEPPE / FC OFFRANVILLE du 14 décembre 2019 avancé au 11 décembre 2019

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

FC LE TRAIT DUCLAIR / AS FAUVILLE du 30 novembre 2019 joué le 18 décembre 2019

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

CSM OISSEL / STADE SOTTEVILLE CC du 30 novembre 2019 inversé et joué le 18 décembre 2019 est homologué sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

ES DU MONT GAILLARD / US LILLEBONNE du 09 novembre 2019 joué le 04 décembre 2019

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.



US LILLEBONNE / AS MONTIVILLIERS
ES DU MONT GAILLARD / CSS MUNICIPAUX LE HAVRE (inversée)
SC OCTEVILLE / ESM GONFREVILLE L'ORCHER

Les rencontres du 14 décembre 2019 jouées le mercredi 18 décembre 2019 sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U15 FEMININ

Matchs de rattrapage

Poule A

AS GOURNAY EN BRAY / EU FC du 23 novembre 2019 joué le 04 décembre 2019
Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

US QUEVILLY ROUEN METROPOLE / CSM OISSEL du 05 octobre 2019 joué le 11 décembre 2019
Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

ES DU MONT GAILLARD / ESM GONFREVILLE L'ORCHER du 09 novembre 2019 joué le 04 décembre 2019
Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

SC FRILEUSE / OH TREFILERIES NEIGES du 23 novembre 2019 inversé et joué le 07 décembre 2019
Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Matchs de rattrapage

Poule A

ENT. LE TREPORT NORMANDE / ENT. J3S SERQUEUX SAUMONT – SOMMERY du 28 septembre 2019 reporté au 21 décembre 2019.

Forfait déclaré de l'ENT. J3S SERQUEUX SAUMONT - SOMMERY

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait de l'ENT. J3S SERQUEUX SAUMONT - SOMMERY,
- donne match perdu par forfait, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3, à l'ENT. J3S SERQUEUX SAUMONT - SOMMERY, pour en faire bénéficier l'ENT. LE TREPORT NORMANDE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 40 € à l'ENT. J3S SERQUEUX SAUMONT - SOMMERY.

US LUNERAY / ENT. J3S SERQUEUX SAUMONT – SOMMERY du 12 octobre 2019 joué le 07 décembre 2019
Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.



ENT. LE TREPORT NORMANDE / US LUNERAY du 02 novembre 2019 reporté le 04 décembre 2019.

Forfait déclaré de l'US LUNERAY

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait de l'US LUNERAY,
- donne match perdu par forfait, avec 0 point, sur le score de 0 but à 3, à l'US LUNERAY, pour en faire bénéficier l'ENT. LE TREPORT NORMANDE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 40 € à l'US LUNERAY.

Poule B

ESM GONFREVILLE L'ORCHER / FC ROUEN 1899 du 05 octobre 2019 joué le 07 décembre 2019

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

FC ROUEN 1899 / FUSC BOISGUILLAUME du 30 novembre 2019 joué le 11 décembre 2019

Le match est homologué sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

REPORTS DE MATCHS

CHAMPIONNAT U13 FEMININ

Poule A

AS FAUVILLE / ENT. VARENDEVILLE BOUCLE DE SEINE du 14 décembre 2019.

La rencontre est reportée au samedi 25 janvier 2020.

Poule B

FC DE LA VARENNE / CMS OISSEL du 14 décembre 2019.

La rencontre est reportée au samedi 25 janvier 2020.

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Poule A

US LUNERAY / EU FC du 09 novembre 2019.

La rencontre est reportée au samedi 11 janvier 2020.

§§§§

FESTI PITCH U13 FEMININ

HOMOLOGATION DU TOUR PRELIMINAIRE DU 07 DECEMBRE 2019

Plateau Secteur du HAVRE (1)

SC OCTEVILLE, LE HAVRE AC, AS MONTIVILLIERS.

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Club qualifié : LE HAVRE AC.



Plateau Secteur du HAVRE (2)

ES DU MONT GAILLARD, CSS MUNICIPAUX LE HAVRE, SC FRILEUSE
Feuille de matchs non parvenue.
Les rencontres sont placées en instance d'homologation.

Plateau Secteur du HAVRE (3)

US LILLEBONNE, ESM GONFREVILLE L'ORCHER,
La Commission enregistre le forfait de l'ESM GONFREVILLE L'ORCHER et lui inflige une amende de 30 €.
Club qualifié : US LILLEBONNE.

Plateau Secteur du HAVRE (4)

GRPT CAP DE CAUX ATHLETICAUX, AS FAUVILLE.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.
Club qualifié : GRPT CAP DE CAUX ATHELTICAUX.

Plateau Secteur de DIEPPE (1) :

O PAVILLAIS, FC LE TRAIT DUCLAIR, ENT.VARENDEVILLE-BOUCLE DE SEINE.
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
Club qualifié : ENT.VARENDEVILLE BOUCLE DE LA SEINE.

Plateau Secteur de DIEPPE (2)

FC DIEPPE, FC OFFRANVILLE.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.
Club qualifié : FC OFFRANVILLE.

Plateau Secteur de ROUEN (1)

US QUEVILLY ROUEN METROPOLE, STADE SOTTEVILLAIS CC, CMS OISSEL.
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
Club qualifié : US QUEVILLY ROUEN METROPOLE.

Plateau Secteur de ROUEN (2)

ROUEN SAPINS GRAND MARE FC, FC FEMININ ROUEN PE, FC DE LA VARENNE.
Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
Club qualifié : ROUEN SAPINS GRAND MARE FC.

§§§§

La Présidente de la Commission,

Françoise PORTELLO

Le Secrétaire de la Commission,

Philippe GRISEL

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70
Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40
Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>